

ALERTE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

Madame, Monsieur,

Nous déplorons une recrudescence d'incidents liés à la publication de propos diffamatoires, humiliants et/ou à caractère sexiste, relayés par l'utilisation inadaptée de réseaux sociaux.

Des élèves, filles comme garçons, se réfugient derrière leur écran, pensant pouvoir s'insulter ou s'humilier en toute impunité.

La plupart d'entre eux n'ont pas conscience de la gravité de leurs actes ou de leurs paroles, surtout quand il s'agit de relever des défis. Il semble que cette pratique soit tout à fait banalisée à leurs yeux ; ils sont capables de tenir des propos absolument choquants.

Je vous rappelle que **les enfants de moins de 13 ans ont interdiction d'avoir un compte sur un réseau social**. La loi prévoit également que **les mineurs de moins de 15 ans n'ont pas le droit de détenir un compte sans l'autorisation de leurs parents**. Ceux-ci sont donc responsables devant la loi.

Je vous appelle donc à la plus grande vigilance, et vous invite à ne pas hésiter à porter plainte auprès de la gendarmerie si votre enfant subit ce type de violence.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations

La Principale
Sylvie LESTERLIN

